



MAIRIE
33, rue Principale
57640 MALROY
Tel : 03.87.77.89.36
email : contact@malroy.fr

Malroy, le 11 décembre 2023

ARRETE AR_2023_31

Le Maire de la commune de Malroy,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la route, et notamment l'article R 411-8,

VU la demande du 7 décembre 2023 de l'entreprise TERRALEC 5, rue James Joule - 57460 BEHREN-LES-FORBACH, représentée par M. Tarik TAGAY, pour des travaux de branchement gaz,

CONSIDÉRANT que les travaux auront lieu à partir du 8 janvier 2024 au niveau du n° 51, rue Principale à Malroy,

CONSIDÉRANT que les conditions de circulation seront dégradées et qu'il y a lieu de protéger les usagers de la présence d'engins de chantier sur une partie de la chaussée,

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1^{er} : Dans le cadre des travaux de branchement de gaz au niveau du 51, rue Principale - 57640 MALROY, un empiètement sur chaussée sera effectué à partir du 8 janvier 2024 et jusqu'à la fin des travaux.

ARTICLE 2 : Les véhicules circulant à l'approche et sur la zone de travaux seront soumis, dans les deux sens, aux restrictions suivantes :

- limitation de la vitesse à 30 km/h ;
- interdiction de dépasser ;
- interdiction de stationner.

ARTICLE 3 : La signalisation, panneaux ou piquets mobiles, et toute mesure de sécurité, seront mises en place par le demandeur, pendant la période des travaux, en accord avec les services communaux.

ARTICLE 4. : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Malroy.

ARTICLE 5 : Monsieur le maire de la commune de Malroy, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Ennery, Monsieur le Chef de la police municipale mutualisée, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte étant précisé que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.



Le Maire,


Hervé GAUDÉ